



C'est toujours avec le même succès que se déroule chaque année le Championnat National FEDELEC des apprentis électriciens. Cette 18^e édition ne déroge à l'habitude avec 80 participants, 16 CFA en course, 28 équipes en selle, dont 15 qualifiées pour la dernière ligne droite du "Quiz" final, avec à l'arrivée, un beau tiercé gagnant.

Récit de cette compétition qui s'est tenue sur 2 jours.

"Le Monde de l'Electricité" : le grand rendez-vous national des apprentis électriciens

Rappelons que ce grand championnat intitulé "Le Monde de l'Electricité" est organisé par FEDELEC, avec la collaboration de l'APCM¹, l'ISM², Promotelec³ et de nombreux partenaires de la filière électrique (voir encart).

Il s'adresse à tous les apprentis électriciens de 1^{ère} et 2^{ème} année préparant un CAP d'Installateurs en Equipements Electriques (IEE) ou un BEP d'Electrotechnique, ainsi qu'à leurs formateurs.

Les participants concourent par équipe de 4 apprentis maximum, sous la direction de leurs formateurs avec l'appui de leurs maîtres d'apprentissage.

La session a débuté en septembre 2009 et s'est déroulée tout au long de l'année scolaire 2009/2010.

15 équipes en finale

Cette année, 28 équipes se sont inscrites. Pour

participer à la finale, il faut répondre à un questionnaire portant sur les connaissances des structures de la profession, de l'artisanat et du métier d'électricien.

Les participants sont également jugés sur un mini-projet technique de leur choix : étude d'une installation photovoltaïque, système d'alarme, chauffage...



À l'issue de cette première partie, un jury constitué d'experts du monde de l'électricité et de l'artisanat, sous le contrôle de Maître Hervé Le Nan, huissier de justice à Vincennes (94), s'est réuni pour qualifier 15 équipes.

1 - APCM : Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

2 - ISM : Institut Supérieur des Métiers.

3 - Promotelec : Association pour la promotion de la qualité des installations électriques.

Les organisateurs



Les partenaires



Le quiz en 400 questions



La grande finale a eu lieu le 1^{er} juillet dernier, dans les locaux de la prestigieuse école d'ingénieurs des sciences et technologies de l'information et de la communication (ESIEE), à Noisy-le-Grand (93).

Plus de 400 questions avaient été préparées par les organisateurs et les partenaires afin que chaque équipe puisse concourir aux 1/16 de finale, 1/8, 1/4, 1/2 et finale : une journée entière, non sans rappeler celles des examens de fin d'année scolaire, mais ponctuée de suspense, de quelques instants de trac pour les candidats, avant de monter sur scène et surtout de la bonne humeur distillée par l'animateur Stéphane Espérance.

Bien entendu, les deux équipes ayant obtenu le plus de bonnes réponses sont déclarées naturellement vainqueurs. La troisième équipe lauréate

est désignée par tirage au sort. Durant toute la journée, chaque réponse exacte est matérialisée par un bulletin déposé dans une urne. Au tirage, la probabilité pour voir apparaître la lettre de l'équipe est plus importante pour celle qui a donné le plus grand nombre de bonnes réponses durant l'épreuve. Ainsi, chaque équipe garde sa chance et cela permet aux candidats de garder une attention soutenue jusqu'à l'issue du quizz.

Des récompenses en nombre

Chaque participant, gagnant ou non, reçoit un sac rempli de cadeaux. Quant aux équipes gagnantes, elles se voient remettre chacune une coupe.



Tous étaient invités en fin de journée à un dîner-spectacle au "César Palace", l'un des cabarets parisiens les plus appréciés pour la qualité et la diversité de ses spectacles : artistes, humoristes, chansonniers, danseuses et danseurs, imitateurs, ventriloques, magiciens... se sont succédés tout au long de la soirée placée sous le signe de l'humour et de la bonne humeur.



Remise officielle des prix

C'est le lendemain dans les locaux de l'APCM qu'a eu lieu la séance de remise officielle des prix en présence de nombreuses personnalités.



Les lauréats, apprentis, mais également maîtres d'apprentissage et formateurs se sont vu remettre de nombreux cadeaux : appareils photos numériques, lecteurs MP3 et MP4, montres, clés USB, réveils solaires, chèques... et même des appareils de mesure tels que multimètres, pinces ampère métriques...

Après le buffet qui suivait, les équipes et leurs accompagnateurs ont pu prolonger ces moments de convivialité en découvrant la capitale grâce à une bourse d'euros qui leur avait été distribuée en matinée. □



Les 3 équipes lauréates

1^{ère} équipe gagnante

CFA BTP D'Autun
Route du Bois du Sapin - BP 108
71400 AUTUN

- Directeur : M. Antonio BUEN
- Formateur : M. Alain NEU
- Elèves : MM. Sébastien KAIKINGER, Julien MUNIZ, Jérémy THEVENIN et Rémy VION-LOIZEL

2^{ème} équipe gagnante

CFA "Camille Weiss"
1 Rue Camille Weiss
57600 FORBACH

- Directeur : M. Roland KLEIN
- Formateur : M. Albert HEIN
- Elèves : MM. Jonathan HUBER, Julien MARANSIN, Julien STREIFF et Anthony FISCHER

3^{ème} équipe gagnante

AFORPROBAT
15 Rue du Ribay
72018 LE MANS CEDEX 2

- Directeur : M. Jean MARTI
- Formateur : M. Vincent LEJEUNE
- Elèves : MM. Maxime FARIBAUT, Jordan LAUNAY et Alexis GOHIER



"Développeurs de l'apprentissage"

Un an après la signature d'un premier accord national, Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'Emploi et Alain Griset, président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'artisanat (APCM), ont signé une seconde convention d'objectifs et de moyens pour le développement de l'apprentissage.

Ainsi, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) s'engagent de nouveau à mobiliser les entreprises, en priorité celles qui n'ont jamais formé d'apprentis. 100 "développeurs de l'apprentissage" sont chargés de promouvoir les mesures incitatives du gouvernement et d'accompagner les entreprises dans le recrutement d'un apprenti.

Des résultats encourageants au terme de l'année 2009/2010 :

- 5 000 contrats d'apprentissage signés auprès de nouvelles entreprises au 1^{er} septembre 2010 ;
- 36 300 entreprises rencontrées par les "développeurs de l'apprentissage" et sensibilisées à l'apprentissage ;

Au total en octobre 2010, ce seront près de 100 000 contrats d'apprentissage qui seront signés entre chefs d'entreprise artisanale et jeunes apprentis.

"Son avenir, c'est aussi le mien"

Tel est le thème d'une vaste campagne lancée en mai 2010 par le CCCA-BTP¹ pour sensibiliser les entreprises du BTP, dont bien sûr les professionnels de l'électricité, au recrutement des apprentis.

Cette campagne répond ainsi à un objectif d'intérêt général de la profession, car il est vital de satisfaire rapidement les besoins structurels de renouvellement de salariés qualifiés des entreprises du BTP, mais aussi de s'adapter à l'évolution des métiers et de relever les nouveaux défis de l'éco-construction et du développement durable.

L'ensemble de la campagne est articulé sur le thème "son avenir, c'est aussi le mien", et autour des "3 raisons pour recruter un apprenti", et former ainsi un jeune dans des conditions très favorables.

- Un investissement pour l'avenir de l'entreprise... Un jeune qui bénéficie de zéro charge et d'un dispositif important d'aides et de protection sociale offert par PRO BTP (protection santé, financement du permis B, aides financières pour les jeunes en difficulté, etc.).
- Un dispositif d'aides à l'embauche des apprentis : selon sa taille, l'entreprise peut être exonérée ou remboursée des cotisations de Sécurité sociale et bénéficier de crédits d'impôts. Le conseil régional verse une prime pouvant aller de 1 000 à 5 000 euros.
- Un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) proche de chaque entreprise partout en France, à sa disposition pour l'aider à trouver des jeunes motivés par les métiers du BTP.

11 - CCCA-BTP : Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics.